

BAROMÈTRE DES MÉTIERS DE L'EXPERTISE COMPTABLE, DU COMMISSARIAT AUX COMPTES ET DE L'AUDIT

PUBLICATION N°6 - DECEMBRE 2023

www.metierscomptabilite.fr



A RETENIR

La branche de l'expertise comptable, du commissariat aux comptes et de l'audit reste dynamique avec une hausse de +10,7% des établissements en 5 ans. Forte de plus de 173 000 salariés fin 2022, la branche conserve un accroissement net d'emploi de 12,9% depuis 5 ans. Elle est caractérisée par une forte représentation des femmes (67%), avec un taux plus élevé chez les employés (71%) que chez les cadres (54%). On observe également un rajeunissement progressif des salariés, avec près de la moitié (48%) âgés de moins de 35 ans.

Chiffres-clés

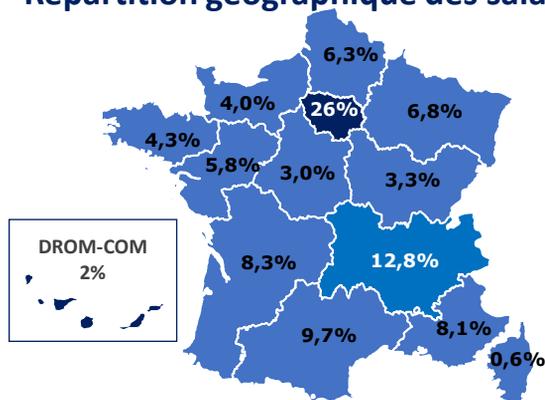


173 200 salariés
+12,9% de création
nette d'emploi en 5 ans

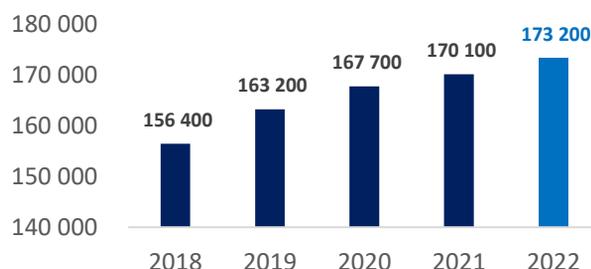


19 500 établissements*
+10,7% d'établissement
en 5 ans

Répartition géographique des salariés



Evolution de l'effectif salarié*

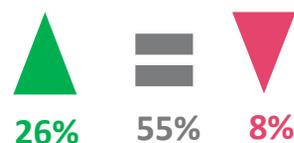


(* Source DARES IDCC 787 au 30/12/2021, extrapolation Acoess NAF 6920Z au 31/12/2022)

L'ACTIVITÉ, L'EMPLOI ET LE RECRUTEMENT DANS LA BRANCHE AU 1^{er} SEMESTRE 2023

Au premier semestre 2023, la moitié des cabinets souligne une stabilité de l'activité (52%). 1 cabinet sur 4 estime que son chiffre d'affaires a augmenté par rapport au premier semestre 2022, part inférieure au résultat de l'édition précédente. Cependant, les structures de 50 à 249 salariés connaissent une tendance nettement plus favorable avec la moitié d'entre elles (49%) qui note une hausse de l'activité. Les difficultés de recrutements persistent pour les 2/3 des cabinets qui ont recruté. L'alternance demeure un levier majeur de formation et de recrutement notamment en Île-de-France où 6 cabinets sur 10 ont recruté 1 ou plusieurs jeunes et 1 cabinet sur 2 a recruté au moins un jeune à l'issue de l'alternance dans leur cabinet.

Au 1^{er} semestre 2023, l'activité globale (chiffre d'affaires) de votre cabinet par rapport au 1^{er} semestre 2022 a-t-elle globalement... ?



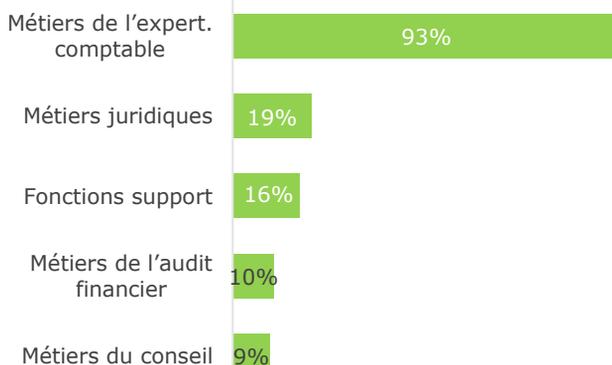
Le recrutement dans la Branche au 1^{er} semestre 2023

32% des cabinets ont procédé à des recrutements (CDI, CDD, alternants et apprentis)

46% des cabinets ont recruté un ou plusieurs alternants

36% des cabinets ont recruté un ou plusieurs jeunes après leur alternance dans le cabinet

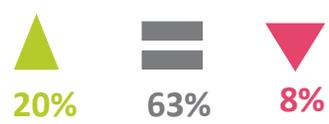
64% d'entre eux ont rencontré des difficultés de recrutement



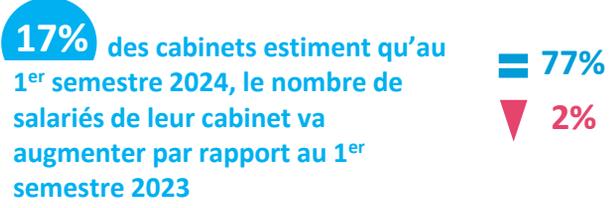
LES PERSPECTIVES D'ACTIVITÉ, D'EMPLOI ET DE RECRUTEMENT AU 1^{ER} SEMESTRE 2024

Au 1^{er} semestre 2024, les perspectives sont à la stabilité de l'activité pour 2 cabinets sur 3. 1 cabinet sur 5 anticipe une croissance du chiffre d'affaires par rapport au 1^{er} semestre 2023. L'effectif de salariés devrait rester stable pour 8 cabinets sur 10 et augmenter pour 1 cabinet sur 5, part légèrement moindre que ce qui avait été projeté il y a un an. Près d'1/4 des cabinets (23%) prévoit de recruter au 1^{er} semestre 2024, une proportion en recul par rapport à l'année précédente (30%).

Au 1^{er} semestre 2024 et par rapport au 1^{er} semestre 2023, estimez-vous que l'activité globale (chiffre d'affaires) de votre cabinet va... ?



Les perspectives d'emploi dans la Branche

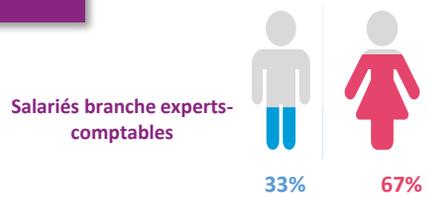


Les perspectives de recrutement dans la Branche



L'ÉGALITE FEMMES-HOMMES

Au sein de la Branche, parmi les mesures adoptées en faveur de l'égalité professionnelle, le télétravail se détache, suivi de 4 mesures mises en place par la majorité des cabinets concernant la formation, le recrutement, la promotion des femmes et l'entretien post-congé maternité. Pour les cabinets ayant des attentes d'accompagnement, la branche et l'OPCO Atlas pourraient en premier lieu proposer un guide pratique, une veille réglementaire et un partage d'expérience entre cabinets.



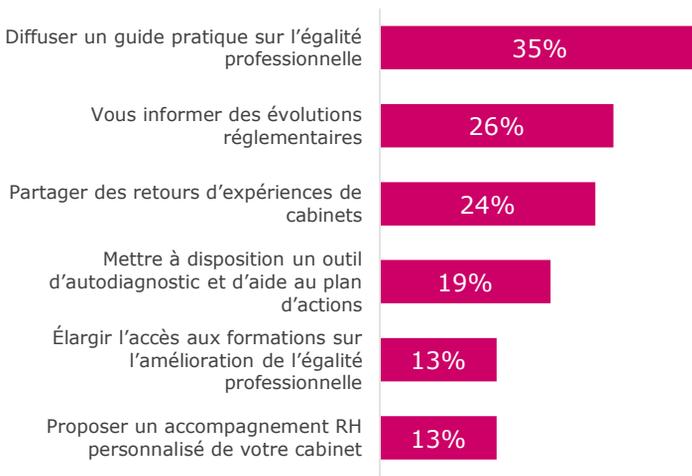
Parmi les femmes salariées de la branche **22%** sont cadres contre **43%** chez les hommes.

Source DARES IDCC 787 au 30/12/2021

Les mesures mises en place par les cabinets en faveur de l'égalité F/H



L'accompagnement souhaité par les cabinets pour améliorer l'égalité F/H



Méthodologie de l'enquête :
Enquête téléphonique réalisée du 02 au 21 novembre 2023 auprès d'un échantillon représentatif de la branche de l'expertise comptable, du commissariat aux comptes et de l'audit, composé de 300 dirigeants, Directeurs ou Responsables des ressources humaines et Responsables Formation.